



# Les carnets de la Mission de France

---

---

## *Amoris lætitia*

Accueillir *La joie de l'amour*  
— Accompagner, discerner, intégrer... —

Actes du colloque d'Orsay  
3-4 décembre 2016

organisé par

le Réseau *SÉDIRE* (Séparés – Divorcés – Divorcés-Remariés)  
de la Communauté Mission de France

en partenariat avec

les *Équipes Reliance* et  
l'association *Chrétiens divorcés – Chemins d'espérance*



## Sommaire

Introduction .....	3
I. Présentation de l'exhortation <i>Amoris lætitia</i> .....	4
I.1. Vue d'ensemble (Guy de Lachaux) .....	4
I.2. Le discernement personnel et pastoral à la lumière du chapitre 8 d' <i>Amoris lætitia</i> (Alain Thomasset, sj) .....	10
II. Le temps des témoignages .....	15
II.1. Une personne divorcée ayant construit une nouvelle union .....	15
II.2. Une personne divorcée vivant seule .....	18
III. L'homélie (2 <sup>e</sup> dimanche de l'avent – Année A) .....	22
Conclusion .....	24
Bibliographie succincte .....	25

## Introduction

La rencontre a été initiée par le réseau SéDiRe de la Communauté Mission de France.

Depuis ses débuts en 1941, la Mission de France se confronte aux mutations du monde dans lequel elle est plongée. Elle essaie d'être fidèle aux deux intuitions qui ont présidé à sa naissance et à son parcours pour vivre l'Évangile et annoncer la Bonne Nouvelle :

- privilégier le dialogue avec ceux dont l'Église est loin, qu'ils soient incroyants ou qu'ils croient d'une autre manière ;

- donner la priorité à la solidarité avec les pauvres : ceux qui vivent des situations précaires ou d'exclusion, qu'elles soient familiale, sociale, professionnelle, culturelle, internationale...

Institué comme diocèse au service des autres diocèses avec un évêque à sa tête (actuellement le P. Hervé Giraud, chargé aussi du diocèse de Sens-Auxerre), ce fut d'abord un corps de prêtres engageant leur ministère dans le travail salarié. Il a été accompagné par des laïcs qui l'ont rejoint pour former la Communauté Mission de France en 2002 qui prend alors visage d'équipes de femmes et d'hommes dans de nombreux diocèses de notre pays mais aussi à l'étranger. Elle prend aussi forme de réseaux ouverts à des personnes qui partagent une expérience commune au moyen d'une relecture de vie afin d'élaborer et de proposer une parole de foi. La création du réseau « séparés, divorcés, divorcés-remariés » veut traduire cet engagement à prendre en charge les questions nouvelles autour de la famille, de la vie conjugale, de l'éducation des enfants, ou encore des relations hommes-femmes.

Cette rencontre a été préparée en partenariat avec deux autres collectifs qui sont représentés au sein de notre réseau, les associations « Chrétiens divorcés – Chemins d'espérance » et « Équipes Reliance ».

*Chrétiens divorcés – Chemins d'espérance* (<http://chretiensdivorces.org>) est une association fondée en 1995 qui se situe au sein de l'Église catholique. Sa vocation est d'être auprès des personnes dans l'épreuve de la séparation ou du divorce et de travailler avec les services de pastorale familiale. Elle travaille à l'accueil des personnes divorcées-remariées et des conjoints de personnes divorcées afin de leur donner leur place dans l'Église.

*Équipes Reliance* (<http://www.equipes-reliance.com>) propose, à travers une vie d'équipe, une démarche propre aux couples ayant choisi de vivre une nouvelle union après un divorce. La démarche proposée est une pédagogie inspirée de celle des *Équipes Notre Dame* afin de permettre aux équipiers de progresser dans l'Amour de Dieu.

Nous avons été aussi appuyés par la commission « Famille et Société » de la Conférence des Évêques de France. C'est ainsi que 33 départements différents sont représentés à cette session.

Les deux journées avaient pour objectif d'oser prendre le chemin du discernement, c'est-à-dire de s'interroger devant Dieu, de tenter de comprendre ce que le pape François nous encourage à inventer à la lumière de l'Évangile dans le respect des cheminements de ceux qui nous sont confiés. Après une séparation, un divorce, un nouvel engagement : comment accompagner sur un chemin de « discernement » ? Comment accompagner une demande sacramentelle ?

Guy de Lachaux (MdF) et Alain Thomasset (sj) ont permis d'entrer en profondeur dans l'exhortation apostolique *Amoris lætitia*. À la suite de leurs interventions sont transcrits les deux témoignages qui ont nourri la session. Et enfin l'homélie de la célébration conclut ce document comme une belle méditation sur l'accompagnement à partir de la figure de Jean-Baptiste.

*Guy Point, pilote du réseau SédiRe de la CMdF  
et Bernard Michollet, coordinateur des réseaux de la CMdF.*

# I. Présentation de l'exhortation *Amoris lætitia*

## I.1. Vue d'ensemble (Guy de Lachaux)

### ↳ Cette exhortation a une histoire.

Elle a été précédée par deux sessions synodales ainsi que deux consultations des chrétiens du monde entier.

La première session, en octobre 2014, a été très houleuse. Les évêques, au nombre de 260, pouvaient intervenir dans un temps très court (cinq minutes chacun), ce qui a rendu la première partie de ce synode interminable. Les *lineamenta* de milieu de synode, rédigés par un petit groupe, ont été très contestés... ce qui fait que les débats se sont concentrés sur les points litigieux (divorcés-remariés, homosexualité, etc.) et qu'on a voulu réaffirmer la doctrine. Mais cela a montré que les Pères étaient divisés sur les décisions à prendre, à peu près 50/50. Cela a abouti à un texte final sans souffle, et les points litigieux non votés.

Entre les deux sessions, le Pape a répété que c'était un synode, c'est-à-dire une marche ensemble, et a donc proposé une autre méthode de travail pour la seconde session, afin que l'essentiel soit de s'écouter et d'essayer de se comprendre. Il y a donc eu un travail par groupes linguistiques. Cela a mené à une découverte : les origines culturelles différentes avaient une grande importance dans la manière d'aborder les questions, et dans les décisions finales. Il fallait donc éviter d'édicter des règles universelles et laisser à chaque culture le soin d'en préciser les contours. C'est là qu'est apparue la notion de pédagogie divine.

Nous pouvons en tirer plusieurs conclusions :

- 1 - la question des divorcés est maintenant officiellement en débat dans l'Église.
- 2 - les évêques sont divisés sur l'attitude à avoir, mais ce n'est pas un débat minoritaire.
- 3 - le peuple chrétien a sa place dans les grandes réflexions de l'Église.
- 4 - une conversion du regard a commencé à s'opérer, passant de la notion de discipline universelle à celle de pédagogie divine et d'attention aux cultures d'origine.

C'est dans ce contexte que le Pape François a écrit l'exhortation *Amoris lætitia*.

### ↳ Le plan de l'exhortation.

Je reprends le plan proposé par Hélène Bricout et Alain Thomasset dans la présentation générale de l'exhortation présentée par la CEF et le Centre Sèvres.

Après un **préambule** qui donne le ton et la visée de l'exhortation (n° 1 à 7), trois chapitres sont inséparables :

- un **premier chapitre** (n° 8 à 30) présente *la famille à la lumière de la parole de Dieu*, « compagne de voyage » pour « montrer le but du chemin », « y compris pour les familles qui sont en crise ou sont confrontées à une souffrance » (22).

- Dans un souci de réalisme, le **chapitre 2** (n° 31 à 57) présente justement *la diversité des situations et la nécessité de rejoindre la réalité concrète des familles*, au sein d'une culture marquée par des ombres et des lumières.

- Après l'examen des circonstances présentes, le **chapitre 3** (n° 58 à 88) présente une *synthèse des enseignements de l'Église sur le mariage et la famille*, à la lumière du Christ qui accomplit le projet divin et élève le mariage au rang d'un signe de son amour pour l'Église et de la communion d'amour de la Trinité.

#### Deux chapitres sur l'amour dans le mariage :

Cette partie plus doctrinale se poursuit par deux chapitres originaux sur « l'amour dans le mariage » (**chap. 4**, n° 89 à 164) et « l'amour qui devient fécond » (**chap. 5**, n° 165 à 198), où le pape expose les attitudes « à cultiver » pour faire grandir l'amour sur un chemin permanent de croissance et pour accueillir sa fécondité (avec ses diverses expressions) comme un don de Dieu.

#### Un chapitre sur quelques perspectives pastorales :

Le **chapitre 6** (n° 199 à 258) aborde ensuite quelques perspectives pastorales et reprend un grand nombre d'éléments développés par les pères synodaux sur la préparation au mariage, l'accompagnement des

premières années et les ressources pastorales à mettre en œuvre pour accompagner les situations complexes rencontrées.

### **Deux chapitres sur l'accompagnement et l'éducation au discernement :**

Le **chapitre 7** (n° 259 à 290) est consacré à l'éducation des enfants (y compris leur éducation sexuelle), en insistant sur le rôle irremplaçable des parents pour transmettre des valeurs et la foi, de manière patiente et réaliste.

Quant au **chapitre 8** (n° 291 à 312), au sujet duquel le pape demande « que tous se sentent interpellés » (n° 7), il décrit la manière dont cet enseignement ecclésial doit être appliqué, en mettant en exergue la « gradualité » dans l'accomplissement de la loi, la logique de miséricorde et d'« intégration », ainsi que le « discernement » des situations dites « irrégulières », éléments qui, à la suite de Jésus, doivent présider à toute action pastorale.

### **Un chapitre conclusif sur la spiritualité familiale :**

L'exhortation se termine par le **chapitre 9** (n° 313 à 325) qui expose quelques éléments de spiritualité matrimoniale et familiale. Avec l'aide de la grâce, la famille se présente comme un « chemin de sanctification » et de « maturation progressive » de la capacité d'aimer, comme un lieu de consolation, d'encouragement et de miséricorde pour « transformer le monde » (324).

## **➔ Présentation plus détaillée**

### **1 - Le préambule**

Le Pape part du constat que « le désir de la famille reste vif », et donc que « l'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle » (n° 1). En même temps, il souligne la nécessité de continuer à approfondir certaines questions doctrinales, morales et spirituelles (n° 2).

Il souligne que le magistère ne doit pas trancher tous les débats doctrinaux et que « chaque principe général a besoin d'être inculturé » (n° 3). Il compare le parcours synodal à un polyèdre (n° 4).

Et enfin, il propose un guide de lecture de cette exhortation : pas de lecture générale hâtive, morceau par morceau, avec patience. Et que tous se sentent interpellés par le chapitre 8.

### **2 - Les trois premiers chapitres**

Ces trois chapitres sont les trois dimensions à avoir toujours à l'esprit si on veut avoir un regard vrai sur la famille, et pouvoir y discerner les chemins de croissance auxquels Dieu appelle chacun. Donc ce n'est pas simplement en regardant l'Écriture que nous pouvons discerner ces chemins de croissance. Ce n'est pas non plus en regardant uniquement le contexte culturel et humain, ni en regardant l'enseignement doctrinal de l'Église. Mais il s'agit de conjuguer les trois.

*\* Le chapitre premier nous fait rentrer dans la maison.*

Nous y voyons d'abord le couple au centre qui nous est décrit à travers ces « deux grandioses premiers chapitres de la Genèse » qui nous en révèlent aussi bien la plénitude (ils sont à l'image de Dieu) que la mission. On est invité aussi à voir autour de la table les « enfants qui les accompagnent comme des plans d'olivier » qui ne demandent qu'à grandir.

Dans ces familles, tout ne se passe pas de façon idéale car c'est aussi « un chemin de souffrance et de sang ». Ce n'est pas simplement une situation idyllique : « C'est la présence de la douleur, du mal, de la violence qui brise la vie de la famille et son intime communion de vie et d'amour. Ce n'est pas pour rien que l'enseignement du Christ sur le mariage est inséré dans une discussion sur le divorce. » (n° 19)

Et ce chemin de souffrance et de sang, Jésus lui-même l'a vécu. C'est pourquoi le Pape conclut que la Parole de Dieu est une compagne de voyage sur ce chemin (n° 22). Il poursuit en traversant toute la Bible, en épinglant qu'elle est faite de labeur, de tendresse, de pardon... tout cela étant chemin vers une communion qui soit image de la Trinité.

*\* Le chapitre deux nous fait rentrer dans le concret de la vie des familles.*

« Il convient de prêter attention à la réalité concrète... de la famille. » (n° 31)

Ce chapitre est un véritable patchwork fait de ce que les Pères du synode ont pu exprimer de la famille dans le monde entier (n° 32 à 49) mais aussi de l'Église dans sa maladresse à présenter le mariage comme un idéal abstrait, ce qui ne le rend pas « désirable et attractif » alors qu'il faudrait en faire « un parcours dynamique de développement et d'épanouissement » (n° 37).

Cela l'amène à formuler quelques défis : la fonction éducative ; la lutte contre les causes de la violence familiale ; le soutien de la famille dans la société et dans l'Église ; l'accompagnement de l'amour dans la famille au milieu des vents contraires ; le droit des femmes et l'importance du rôle de l'homme. En conclusion, il lance un appel : n° 57.

Il faut donc tenir compte de la réalité concrète de la famille qui est le lieu où les appels de l'Esprit se font entendre, et ne pas devenir le bureau des pleurs et des lamentations mais que cela réveille notre créativité missionnaire !

*\* Le chapitre trois nous fait rentrer dans l'enseignement de l'Église.*

Il appelle cela « le regard posé sur Jésus » ! La réflexion des chrétiens au long des siècles mène à un certain nombre d'affirmations qu'il reprend à sa façon. Il enracine cet enseignement dans une contemplation du Christ, car ce n'est pas une doctrine froide, mais pleine de l'amour infini du Père (n° 59). Le mariage est un don de Dieu. Il nous permet de retrouver le projet originel de Dieu. Il est racheté par le Christ qui nous restaure à l'image de la Trinité.

Après avoir traversé l'enseignement des papes en les enracinant fortement dans le concile Vatican II, et spécialement *Gaudium et spes*, il exprime les grandes lignes du sacrement de mariage en se reposant sur quelques affirmations fortes :

- le mariage est une vocation qui doit donc être le fruit d'un discernement vocationnel ;
- c'est le signe de l'amour du Christ pour l'Église, mais une analogie imparfaite (n°73) ;
- la sexualité a comme objectif de favoriser un chemin de croissance dans l'amour ;
- les ministres du sacrement sont les époux eux-mêmes.

Et s'il y a des situations imparfaites, elles sont à regarder comme des lieux où on doit découvrir des semences du Verbe. Il parle donc de « pédagogie divine » (n° 78) et édicte un principe général (n° 79).

En fin de compte, comme il le dira plus loin, « l'amour est une œuvre artisanale » (n° 221), c'est-à-dire qu'il permet aux époux de se façonner l'un l'autre pour croître vers leur plénitude. Comme Dieu a façonné l'homme avec la glaise, le mariage est comme la poursuite de la création.

Si le pape a mis ces trois chapitres en premier dans son exhortation, c'est qu'ils sont comme les piliers de cette œuvre de croissance et de discernement à laquelle il va inviter chacun d'entre nous. Et le propre des piliers, c'est de ne pas être là pour eux-mêmes, mais de conjuguer leurs forces pour permettre à l'édifice de tenir debout.

### **3 - Suivent deux chapitres sur l'amour dans le mariage (chapitres 4 et 5)**

Ils sont une magnifique méditation à partir de l'hymne à la charité de saint Paul qui va jusqu'à parler de la dimension érotique de l'amour qui est « un don de Dieu qui embellit la rencontre des époux », et sur l'amour qui « donne toujours vie » !

### **4 - Dans le chapitre 6, quelques perspectives pastorales**

Le Pape développe la perspective de l'accompagnement qui va courir dans les chapitres suivants. Et pour cela, il commence par un appel vigoureux à l'Église qui doit prendre conscience de l'enjeu de l'accompagnement des couples :

« Il s'agit de faire en sorte que les personnes puissent expérimenter que l'Évangile de la famille est une joie qui remplit le cœur et la vie tout entière... Notre devoir est de coopérer pour les semailles : le reste, c'est l'œuvre de Dieu. » (n° 200)

« Cela exige de toute l'Église une conversion missionnaire : il est nécessaire de ne pas s'en tenir à une annonce purement théorique et détachée des problèmes réels des gens... Il ne s'agit pas seulement de présenter des normes, mais de proposer des valeurs en répondant ainsi au besoin que l'on constate aujourd'hui, même dans les pays les plus sécularisés. » (n° 201)

Et il demande instamment que les paroisses, qu'il appelle « famille de familles », soient prioritairement orientées vers les familles.

Il trace les grandes lignes de cet accompagnement :

- la préparation au mariage ;
- l'accompagnement des premières années de la vie de couple ;
- l'accompagnement dans les temps de crises et de difficultés ;
- l'accompagnement après les ruptures et les divorces ;
- l'accompagnement des situations complexes ;
- l'accompagnement des familles en deuil.

Ce qui est nouveau, c'est d'abord de demander que ce soit une priorité pour les paroisses. Mais aussi d'insister sur l'accompagnement des personnes séparées, divorcées. Enfin on sort de l'appellation unique « divorcés-remariés » !

Il est important de nous y arrêter. Voici quelques extraits :

« ... Il faut reconnaître qu'il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire... » (n° 241)

« Les Pères ont signalé qu'un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint. Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible. D'où la nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses... » (n° 242)

« ... Ces situations exigent aussi [que ces divorcés bénéficient d'un] discernement attentif et [qu'ils soient] accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté. Prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité. » (n° 243)

« ... Je supplie les parents séparés : il ne faut jamais, jamais, jamais prendre un enfant comme otage ! Vous vous êtes séparés en raison de nombreuses difficultés et motifs, la vie vous a fait vivre cette épreuve, mais que les enfants ne soient pas ceux qui portent le poids de cette séparation, qu'ils ne soient pas utilisés comme otages contre l'autre conjoint, qu'ils grandissent en entendant leur maman dire du bien de leur papa, bien qu'ils ne soient pas ensemble, et que leur papa parle bien de leur maman... » (n° 245)

### **5 - Le chapitre 8 : Accompagner, discerner et intégrer la fragilité**

Il est, de l'aveu du Pape lui-même, celui par lequel tous doivent se sentir interpellés. Il fera l'objet de notre journée de dimanche. C'est pourquoi je ne vais pas m'y étendre.

### **6 - Précédé bizarrement par le chapitre 7 sur l'appel à renforcer l'éducation des enfants**

Ce chapitre est lié par un fil rouge : l'éducation à la liberté. N'est-ce pas l'objet du chapitre 8 : accompagner pour un discernement qui ouvre à la liberté. C'est d'ailleurs ce que remarque le Cardinal Schönborn dans ses entretiens sur *Amoris laetitia* : « J'admire cette finesse du pape François de faire précéder le chapitre sur la pastorale des situations difficiles par celui sur l'éducation. C'est très éclairant pour la *praxis* pastorale de l'Église et le "réalisme patient" exigé par l'amour : "proposer de petits pas qui peuvent être compris, acceptés et valorisés" (AL 271). On a la clé du chapitre 8. Ce qu'il dit de la famille, *ecclesiola*, il le dit de l'Église. »

Il s'agit donc d'accompagner, de discerner et d'intégrer la fragilité. Ces trois verbes sont essentiels pour bien comprendre le chemin que l'Église doit emprunter avec ceux qui sont en situation de fragilité. On sent le cœur du Bon Pasteur qui ne veut perdre aucune de ses brebis : « Jésus lui-même se présente comme le Pasteur de cent brebis, non pas de quatre-vingt-dix-neuf. Il les veut toutes. Si on est conscient de cela, il sera possible qu'« à tous, croyants ou loin de la foi, puisse parvenir le baume de la miséricorde comme signe du Règne de Dieu déjà présent au milieu de nous. » (n° 309)

C'est dans ce chapitre qu'est détaillée la démarche de discernement tenant compte aussi bien de l'Écriture que de l'enseignement de l'Église confrontés aux situations concrètes dans lesquelles vivent les personnes.

Mais je vais évoquer cela dans la partie suivante, à travers les grandes lignes de force de cette exhortation.

## ↪ IV – Cinq points forts qui traversent *Amoris lætitia*

### 1 – Le regard que le Pape porte sur les familles

C'est « un regard de foi et d'amour, de grâce et d'engagement » (n° 29) qui permet de « contempler le Christ vivant dans tant d'histoires d'amour » (n° 59). Cela rejoint le regard de Jésus qui « a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume » (n° 60).

Et il lance un appel à « contempler chaque proche avec les yeux de Dieu et [à] reconnaître le Christ en lui » (n° 323). Pour lui, « chaque mariage est une histoire de salut » (n° 221) à laquelle Dieu est présent. Il veut y voir le salut en marche et non la rectitude morale. « L'amour fait confiance » au point de reconnaître « la lumière allumée par Dieu qui se cache derrière l'obscurité, ou la braise qui brûle encore sous la cendre ». (n° 114)

Le regard du pape n'est pas un regard abstrait à partir d'énoncés doctrinaux, mais un regard de foi et d'amour sur les personnes en chemin.

### 2 – La logique du don

Toute l'exhortation est placée sous la logique du don (c'est ce qu'il met aussi sous le mot grâce) :

- l'amour est un don (cf. 1 Jean 4, 7) ;
- le mariage est un don (n° 61) ;
- le sacrement est un don (n° 72) ;
- les enfants sont un don (n° 223) ;
- la dimension érotique qui embellit la rencontre des époux est un don (n° 152) ;
- la loi est un don (n° 295) c'est-à-dire qu'elle est faite non pour condamner mais pour aider à vivre.

L'accueil de ces dons est source de fécondité pour toute la famille.

### 3 – La pédagogie divine

C'est dans le n° 78 qu'est clairement employée cette expression qui vient du texte final de la 2<sup>ème</sup> session synodale (n° 53-54). De quoi s'agit-il ?

Comment le Dieu de l'alliance s'y prend-il avec son peuple qui va d'infidélité en infidélité ? Il ne lui dit pas : « Il faut que tu changes et ensuite nous reprendrons le chemin ensemble », mais l'inverse. Nous sommes donc invités à sortir d'une vision binaire (le tout ou rien), mais de discerner les signes de la présence de Dieu dans la vie de ceux qui sont divorcés remariés par exemple et de les accompagner sur leur propre chemin de conversion et de sainteté.

Du n° 296 au n° 299, le Pape parle de la logique de l'intégration :

- c'est la logique depuis le début de l'Église (n° 296) ;
- il s'agit d'intégrer tout le monde (n° 297) ;
- la logique de l'intégration est la clé de leur accompagnement pastoral (n° 299).

Et même, pour que ce soit bien clair, le Pape met cette logique sous le titre : « Le discernement des situations dites irrégulières ». Il dit qu'il n'aime pas ce terme car il n'y a que des personnes en chemin.

### 4 – Nous sommes tous sous la miséricorde

Il n'y a pas d'un côté les mariages et les familles qui fonctionnent bien, et de l'autre les familles bancales. Nous sommes tous des « *viatores* », des familles en chemin. Nous sommes tous sous le péché et tous, nous avons besoin de la miséricorde. C'est ce que Jésus a voulu faire découvrir à travers l'épisode de la femme adultère (*Jean* 8, 1-10).

« Un pasteur ne peut se sentir satisfait en appliquant seulement les lois morales pour ceux qui vivent des situations 'irrégulières' comme des pierres lancées à la figure des gens. C'est le cas des



cœurs fermés qui se cachent ordinairement derrière les enseignements de l'Église pour s'asseoir sur la cathèdre de Moïse... En croyant que tout est blanc ou noir, nous fermons parfois le chemin de la grâce et de la croissance et nous décourageons des chemins de sanctification qui rendent gloire à Dieu. Rappelons-nous qu'un petit pas, au milieu de grandes limites humaines, peut-être plus apprécié de Dieu que la vie extérieurement correcte de celui qui passe ses jours sans avoir à affronter d'importantes difficultés. » (n° 305)

Au-delà des situations régulières ou irrégulières, nous sommes tous des mendiants de la grâce...

« Sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour ouvrant la voie à la miséricorde du Seigneur qui nous stimule à faire le bien qui est possible. Je comprends ceux qui préfèrent une pastorale plus rigide qui ne prête à aucune confusion. Mais je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Église attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité, une mère... qui ne renonce pas au bien possible, même si elle court le risque de se salir avec la boue de la route. » (n° 308)

Et il conclut en affirmant : « Nous ne pouvons pas oublier que la miséricorde n'est pas seulement l'agir du Père, mais qu'elle devient le critère pour comprendre qui sont ses véritables enfants. En résumé, nous sommes invités à vivre de miséricorde parce qu'il nous a d'abord été fait miséricorde... La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église... Nous nous comportons fréquemment comme des contrôleurs de la grâce et non comme des facilitateurs. Mais l'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (n° 310)

« Nous posons tant de conditions à la miséricorde que nous la vidons de son sens concret et de sa signification réelle, et c'est la pire façon de liquéfier l'Évangile. » (n° 311)

Car, pour le pape François, la miséricorde de Dieu à notre égard est « imméritée, inconditionnelle et gratuite » (n° 297).

### **5 – L'attention aux plus fragiles est au centre de son exhortation**

Dans l'histoire du Peuple de Dieu, l'attention aux pauvres, à la veuve et à l'orphelin est au cœur de la révélation (*Exode 3, 7-9, Matthieu 11, 3-6*). Ce sont les préférés de Dieu... et ceux qui sont prêts à accueillir la Bonne Nouvelle. Dans l'Évangile, Jésus exulte de joie au retour de mission des disciples car la révélation atteint les tout petits (*Matthieu 11, 25*).

Le pape François nous invite aujourd'hui, nous aussi, à avoir ce regard privilégié envers les plus fragiles :

« Je veux souligner que l'attention accordée, tant aux migrants qu'aux personnes diversement aptes, est un signe de l'Esprit. Car, les deux situations sont paradigmatiques : elles mettent spécialement en évidence la manière dont on vit aujourd'hui la logique de l'accueil miséricordieux et de l'intégration des personnes fragiles. » (n° 47)

Cela permet à François d'énoncer le cœur de son exhortation :

« Dans les situations difficiles que vivent les personnes qui sont le plus dans le besoin, l'Église doit surtout avoir à cœur de les comprendre, de les consoler, de les intégrer, en évitant de leur imposer une série de normes, comme si celles-ci étaient un roc, avec pour effet qu'elles se sentent jugées et abandonnées précisément par cette Mère qui est appelée à les entourer de la miséricorde de Dieu. Ainsi, au lieu de leur offrir la force régénératrice de la grâce et la lumière de l'Évangile, certains veulent en faire une doctrine, le transformer en pierres mortes à lancer contre les autres. » (n° 49)

Dans chaque chapitre, le Pape consacre une bonne partie de son attention aux familles blessées, en crise, ou en situation « dite irrégulière »... car ce sont ceux-là qu'il faut accompagner en priorité. « N'oublions pas, dit-il, que souvent la mission de l'Église ressemble à celle d'un hôpital de campagne. » (n° 291)

Relisons dans le glossaire ce qui est dit sous le mot « fragilité ».

## I.2. Le discernement personnel et pastoral à la lumière du chapitre 8 d'*Amoris lætitia* (Alain Thomasset, sj)

### ↳ Introduction : la dynamique d'ensemble du document

Une triple conversion est à l'œuvre dans le document :

1) Une conversion du regard : adopter le regard du Christ (cf. *AL* 60, 291), avec une attention aux situations concrètes (cf. *AL* 36, 315).

2) Une conversion de la compréhension de la doctrine de l'Église sur le mariage : une manière de considérer la vocation au mariage comme un chemin de croissance (cf. *AL* 325, 89).

3) Une conversion pastorale et missionnaire : accompagner, discerner, sortir du permis-défendu (cf. *AL* 294, 297, chap. 8).

Le chapitre 8 est essentiel (cf. n° 7, n° 312) qui donne le cadre, le climat et l'esprit de toute pastorale.

### ↳ Les éléments de cet accompagnement-discernement en vue d'une intégration

1. « La gradualité dans la pastorale » (293-295) : prendre en compte la croissance et valoriser ce qui est déjà bon et peut conduire vers la plénitude du mariage.

Dans sa compréhension de la loi de l'Église et de son application, le pape en premier lieu reprend et développe la notion de gradualité que Jean-Paul II avait déjà proposée dans *FC* 9 et 34. (n° 293-295).

La notion de loi de gradualité vise à prendre en compte la finitude humaine et notre nécessaire conversion continuelle face aux exigences d'une vie juste et bonne. Nous sommes des êtres insérés dans l'histoire, faibles et habités par les effets du péché. Sur le chemin vers la sainteté auquel tout chrétien est appelé (cf. *Lumen gentium*, chap. V), on ne peut pas exiger de celui-ci qu'il puisse appliquer toute la loi morale, entièrement et d'un coup, mais il faut au contraire l'aider à avancer sur un chemin de croissance, dans la durée. Dans *FC*, Jean-Paul II déclare : « Il faut une conversion continuelle, permanente, qui tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme. C'est pourquoi un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire » (*FC* 9). « Jour après jour, [l'homme] se construit par ses choix nombreux et libres. Ainsi, il connaît, aime et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance. [...] ce qu'on appelle la 'loi de gradualité' ou voie graduelle ne peut s'identifier à la 'gradualité de la loi', comme s'il y avait dans la loi divine des degrés et des formes de préceptes différents selon les personnes et les situations diverses. » (*FC* 34). Il s'agit de toujours viser le bien souhaitable et de s'efforcer de le faire – ce n'est pas la gradualité de la loi ni la diminution de ses exigences – sachant que sa mise en œuvre demande un apprentissage progressif en fonction des

situations et des possibilités de chacun. La vie morale est toujours un chemin (AL 295). Et il serait immoral d'exiger de quelqu'un de faire ce dont il est incapable. Dès lors on comprend que le pape François invite à valoriser les éléments positifs déjà vécus par les familles qui ne vivent pas complètement l'idéal chrétien « en cherchant à les transformer en occasions de cheminement vers la plénitude du mariage et de la famille à la lumière de l'Évangile. Il s'agit de les accueillir et de les accompagner avec patience et délicatesse » (n° 294). Il s'agit aussi de ne pas faire obstacle à la grâce qui opère en chacun en évitant de se placer dans une attitude du tout ou rien qui écarte beaucoup de gens de l'Église (n° 305). Pas de condamnation rapide ou définitive mais accueil, accompagnement et intégration la plus grande possible. La vie morale est un chemin (n° 295).

**2. « Le discernement des situations dites 'irrégulières' » (296-300) :** discerner la diversité des situations en désirant « intégrer tout le monde », en exerçant un accompagnement dans la vérité et la miséricorde.

Cela invite à un discernement des situations comme l'avait déjà suggéré Jean-Paul II dans *FC* au n° 84 (n° 296-300). Si on prend l'exemple des divorcés, bien différente est la situation d'une personne injustement abandonnée par son conjoint et celle d'une personne qui a régulièrement manqué à ses engagements familiaux. Autre encore est la situation d'un couple remarié qui tout en reconnaissant l'irrégularité de leur situation ne peuvent pas pour de graves motifs remplir l'obligation de séparation, ni celle de vivre comme frère et sœur, sans risquer de mettre à mal le couple et le bien des enfants. Ces situations différentes doivent amener à des jugements différents c'est pourquoi il s'agit de discerner, de distinguer et d'adapter les solutions pastorales à chaque cas. Qu'est-ce qui permet cela ? Il ne s'agit pas de changer la législation canonique qui reste vraie dans sa portée générale mais de considérer que son effet n'est pas le même dans tous les cas. C'est de la bonne théologie morale.

« Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes (...) on ne devait pas attendre du synode ou de cette exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement en attendre un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que " le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas " (*Relatio finalis* 51), les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes. Les prêtres ont la mission " d'accompagner les personnes intéressées sur la voie du discernement selon l'enseignement de l'Église et les orientations de l'évêque " (*Relatio finalis* 85). » (AL 300)

**3. « Les circonstances atténuantes dans le discernement pastoral » (301-303) :** prendre en compte les circonstances et les conditionnements dans les situations concrètes ; mieux honorer la conscience et la grâce ; distinguer mal objectif et responsabilité personnelle.

Dire que le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas, provient de deux sources : d'abord la réflexion de l'Église sur les circonstances atténuantes mais aussi la considération de la nécessaire généralité de la loi, incapable de prévoir tous les cas de figure et la place de la conscience dans le jugement moral.

Sur les circonstances atténuantes (n° 301-303), l'Église a une longue tradition que le pape reprend. Selon le *Catéchisme de l'Église catholique* (n° 1735 et 2352 cités au n° 302) les circonstances atténuantes peuvent diminuer, voire supprimer la responsabilité d'une personne par rapport à un mal objectivement constaté. Ce sont les conditionnements psychologiques ou sociaux, comme la force des habitudes, la situation matérielle, la peur, la violence, les passions, l'immaturation, le lien vis-à-vis d'une autre personne, la dépendance à une addiction, etc. qui empêchent d'agir autrement. Dans ces cas une situation de mal objectif, même grave, n'entraîne pas nécessairement une situation de « péché mortel » ou « grave » qui exige liberté et pleine connaissance. La prise en compte des conditionnements extérieurs et des circonstances atténuantes oblige donc à distinguer une situation objectivement constatée d'après la norme et

une responsabilité (ou une imputabilité) de la personne par rapport à ce mal objectif. C'est ce qui fait dire au pape : « À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église. » (305) Le pape précise qu'il peut s'agir de l'aide des sacrements. En effet, c'est le péché grave et manifeste qui coupe de la communion avec Dieu et qui empêche le pécheur d'accéder à la communion eucharistique. Si l'on considère comme l'indique le pape que toutes les situations matrimoniales dites « irrégulières » ne sont pas nécessairement qualifiées de péché grave, coupant de la grâce de Dieu (301), alors un discernement plus fin (réalisé au « for interne ») pourra permettre dans certains cas l'accès aux sacrements. Le pape invite d'ailleurs à ce sujet à parcourir le chemin de la charité. Il rappelle aux confesseurs que le confessionnal n'est pas une salle de torture et que l'eucharistie n'est pas réservée aux parfaits mais un remède et un aliment pour les faibles (note 351). Dans l'accès aux sacrements, si la pratique habituelle consistait à examiner la situation objective des personnes (la situation irrégulière de « divorcés remariés » par exemple) [ce que rappelle le conseil pontifical pour les textes législatifs cité en note 345], le pape demande désormais de ne plus se contenter de cet examen extérieur mais d'exercer un jugement au « for interne », au niveau de la conscience des personnes et des pasteurs.

**4. « Les normes et le discernement » (304-306) :** les normes essentielles ne suffisent pas à saisir toutes les situations, une ouverture est possible vers les sacrements (notes 336, 351).

Un autre élément entre en ligne de compte dans ce discernement personnel et pastoral, c'est l'articulation entre la conscience et la loi (n° 304-306). Reprenant saint Thomas d'Aquin, le pape rappelle que la loi, pour essentielle qu'elle soit, ne peut suffire à elle seule à déterminer la culpabilité d'une personne dans une situation singulière. Pour deux raisons. D'abord parce que dans le domaine pratique la vérité est moins certaine quand on entre dans les choses particulières, du fait que s'y ajoutent d'autres considérations, notamment des circonstances. « Plus on entre dans les détails, plus les exceptions se multiplient. » (Thomas d'Aquin) La raison pratique dans sa recherche de la vérité n'est pas identique à la raison théorique qui fonctionne par syllogisme et application des principes généraux à des cas particuliers. L'expérience et l'histoire entrent ici en ligne de compte. Ce qui fait que la loi naturelle peut évoluer, comme l'a rappelé la commission théologique internationale. Dois-je rappeler que jusque dans les années 1940, l'Église considérait de droit naturel irrévocable le fait pour la femme d'être soumise et obéissante à son mari ? La deuxième raison c'est qu'en pratique la loi est incapable de prendre en compte toutes les situations singulières. C'est pourquoi en fin de compte la moralité d'un acte ne peut être jugée « en dernier ressort » que par la conscience éclairée de la personne elle-même. Comme le dit le pape François citant la Commission théologique internationale (n° 59) : « La loi naturelle ne saurait donc être présentée comme un ensemble déjà constitué de règles qui s'imposent *a priori* au sujet moral, mais elle est une source d'inspiration objective pour sa démarche, éminemment personnelle, de prise de décision. » (305)

La conséquence logique de cette démarche est donc une revalorisation de la place de la conscience dans le jugement d'une situation. « Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles. » (37) « La conscience des personnes doit être mieux prise en compte par la *praxis* de l'Église dans certaines situations qui ne réalisent pas objectivement notre conception du mariage. Évidemment, il faut encourager la maturation d'une conscience éclairée, formée et accompagnée par le discernement responsable et sérieux du pasteur, et proposer une confiance toujours plus grande dans la grâce. » (303) La valorisation de la conscience n'est pas la porte ouverte au subjectivisme ou au relativisme, car la loi et l'accompagnement de l'Église gardent toute leur place au sein du discernement. Le discernement d'un cas ne peut jamais devenir une règle générale. En outre, la loi et la communauté aident à prendre de la distance face à ses préférences propres, ses inclinations naturelles, ses opinions toutes faites. Elles contribuent à faire la vérité, mais elles ne peuvent se substituer à ce centre secret de la personne où Dieu est présent et où doit se décider la meilleure manière de répondre à

l'appel de Dieu, toujours singulier et unique. Si l'Église déclare que l'on doit toujours obéir à sa conscience, elle insiste également sur la nécessité de former et d'éclairer sa conscience, car celle-ci peut s'égarer (par ignorance, l'aveuglement des habitudes ou les effets du péché). Au sujet des divorcés remariés et de l'examen de conscience nécessaire, le pape donne un certain nombre de critères au n° 300.

En fin de compte, la formation d'un « jugement correct » sur la situation d'une personne suppose un dialogue approfondi qui touche le « for interne », c'est-à-dire la conscience personnelle. Elle ne peut se contenter d'en rester au « for externe », c'est-à-dire au jugement porté sur un acte ou sur une situation selon des critères objectifs ou extérieurs. C'est de l'intérieur de la conscience, éclairée par les repères objectifs de la loi et le dialogue pastoral, que peut se faire le discernement de la vérité devant Dieu et la recherche de la meilleure réponse possible à son appel. Un tel discernement suppose respect et humilité tant de la part du fidèle que du pasteur. Il ne s'agit pas d'une « double morale » où l'on aurait d'un côté la doctrine (stricte) et de l'autre la pastorale (souple), mais de l'exigence d'une prise au sérieux des situations singulières dans la mise en œuvre de l'idéal.

**5. « La logique de la miséricorde pastorale » (307-312) :** pas d'abandon de l'idéal mais une mise en œuvre selon l'esprit et l'attitude du Christ avec miséricorde et espérance.

Dans la finale du chapitre le pape revient sur la logique de la miséricorde qui doit orienter toute l'action pastorale (n° 307-312). Sans aucunement renoncer à promouvoir la valeur du mariage chrétien selon l'Évangile, elle ouvre la voie à une considération circonstanciée des situations singulières sur l'horizon d'un chemin de croissance avec l'aide de la grâce.

« De notre prise de conscience relative au poids des circonstances atténuantes – psychologiques, historiques, voire biologiques – il résulte que “ sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour ” ouvrant la voie à “ la miséricorde du Seigneur qui nous stimule à faire le bien qui est possible ”. Je comprends ceux qui préfèrent une pastorale plus rigide qui ne prête à aucune confusion. Mais je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Église attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, en même temps qu'elle exprime clairement son enseignement objectif, “ ne renonce pas au bien possible, même [si elle] court le risque de se salir avec la boue de la route ”. » (308)

Le pape place explicitement le « discernement pastoral » qu'il a prôné tout au long de ce chapitre sous le signe de l'« amour miséricordieux ». Il s'agit avant tout, à travers le pardon, l'accompagnement et la patience, de susciter l'intégration des personnes : intégration dans l'Église, signe et moyen de l'intégration dans une relation renouvelée à Dieu. Cette « logique » passe par une double attitude : celle des fidèles vivant des « situations compliquées », qui doivent s'approcher avec confiance des représentants autorisés de l'Église (pasteurs ou laïcs) ; celle de ces représentants, qui sont appelés, non pas à tout légitimer, mais à comprendre les situations, à « entrer dans le cœur du drame des personnes », afin d'aider à une maturation et à l'intégration dans l'Église.

Il me semble que l'ensemble de la démarche peut être assez bien résumé par ce que dit le pape au n° 60 reprenant une citation des pères synodaux : « Jésus a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu. » L'amour et la tendresse sont les attitudes nécessaires pour tout pasteur qui doit avoir pour souci premier non pas tant de faire respecter une règle que d'aimer son peuple et l'accompagner sur un chemin. Sur ce chemin il s'agit dès lors de faire à la fois la vérité et d'exercer la miséricorde. Pas l'une sans l'autre. Mais pour cela nous aurons toujours besoin d'un troisième terme, qui est la patience. La patience pour laisser au temps et à la grâce de faire leur œuvre en chacun, la patience pour oser laisser vivre des contradictions apparentes, la patience pour faire l'unité, pour initier des processus de dialogue

plutôt que d'imposer des solutions toutes faites. La patience unie à la vérité et à la miséricorde c'est ce qui doit animer le chemin synodal auquel le pape nous appelle à tous les niveaux de l'Église pour faire face aux défis de notre temps.

### ↳ Les étapes du discernement personnel et pastoral

- Tout d'abord une attitude de prière, une mise en relation avec Dieu, une disponibilité fondamentale, qui cherche la volonté de Dieu, c'est-à-dire un désir de vraiment conformer sa vie à la suite du Christ.

- Une demande d'indifférence : c'est-à-dire dire d'écarter pour l'instant les attirances qui sont les miennes, sortir d'une attitude de revendication, de préférence personnelle, de défense d'une cause ou d'un groupe donné, de sorte de ne vouloir que ce qui ajusté au dessein de Dieu et au bien commun (que je ne connais pas encore).

- Prier à l'aide de la Parole de Dieu, notamment au sujet des textes sur le mariage mais aussi sur la miséricorde, le pardon, l'attitude de Jésus à l'égard de ceux qu'il rencontre...

- Recueillir les éléments objectifs du discernement : les questions posées par le n. 300 *d'AL* : où en suis-je avec le Seigneur ? où en suis-je de la relation au conjoint ? quel impact sur les enfants ? ma connaissance de la loi de l'Église et de ses raisons ? etc.

- Écouter les mouvements intérieurs du cœur : consolations, désolations, appels ressentis du Seigneur...

- Dialoguer avec un responsable de l'Église au « for interne » (un missionnaire de la miséricorde, un délégué pastoral, un(e) accompagnateur/trice...), c'est-à-dire en conscience pour voir en vérité où j'en suis et voir quel pas peut être fait dans la direction d'une meilleure intégration dans la vie de l'Église, y compris pour l'accès aux sacrements.

Selon les cas, il y aura un deuxième temps où il s'agit de voir concrètement ce qui peut être fait dans ma communauté : Quel est le pas qui peut être fait pour une plus grande intégration à la vie de l'Église ? Ceci se discerne avec le curé local, l'acteur pastoral, le/la responsable de mouvement, etc. car il y a des éléments objectifs à prendre en compte : la possibilité de scandale, les circonstances locales, l'exemple donné aux autres... C'est un examen au « for externe », cette fois-ci. La difficulté sera en effet d'articuler for interne et for externe. Cela suppose communication et échange entre responsables, créativité et souplesse pour chacun. Il se peut que cela conduise à une certaine discrétion, à découvrir une nouvelle façon de participer à la vie de l'Église, ou bien peut-être de rendre publique une démarche particulière de réconciliation (?), ou à trouver un nouveau lieu d'insertion (?), etc.

## II. Le temps des témoignages

### II.1. Une personne divorcée ayant construit une nouvelle union

*Accompagner, Intégrer Discerner*, 3 mots-clés, qui, à partir de ma situation de divorcée, puis de divorcée remariée, m'ont aidée à enrichir ma relation avec Dieu.

Dans ma situation maritale, je vivais un enfermement que j'étais alors bien incapable de rompre. J'en ai pris conscience au bout de 20 ans de mariage. Mon corps criait à ma place les maux que je ne pouvais dire. De plus, je voyais dans cette division ma relation avec Dieu en danger. Alors j'ai choisi la vie et je suis partie.

Ma première grande rencontre avec le Seigneur s'est passée le jour où j'ai reçu l'eucharistie, j'avais alors sept ans. Dieu a ensuite mis sur mon chemin de nombreuses personnes pour m'accompagner : elles ont toutes participé à la personne que je suis aujourd'hui.

#### ↳ Accompagner

Dans ce témoignage, je parlerai particulièrement de quatre accompagnements qui m'ont permis à chaque fois d'approfondir la relation à Dieu dans ma vie :

Tout d'abord un prêtre m'a accompagnée pendant 20 ans : il m'a fait découvrir que Dieu est un Père miséricordieux plein d'Amour et de patience face à mes faiblesses. C'est une relation forte qui s'est construite avec Dieu par l'intermédiaire de ce prêtre. Je me savais Aimée de Dieu telle que j'étais. Aussi, j'ai revisité longuement dans la prière ma décision de partir et une fois la décision prise, jamais je ne me suis sentie abandonnée de Dieu.

Je ne peux nier le rôle de mon mari actuel : nous nous sommes accompagnés mutuellement dans la découverte de ce chemin en Dieu. Il m'a aidée à me reconstruire humainement, à libérer ma gorge nouée et ma parole. Il m'a permis de partager ma foi, d'être reconnue et aimée telle que j'étais. Notre amour, pourtant interdit aux yeux de l'Église, nous permettait à l'un et à l'autre de grandir dans la foi et l'amour du Christ. Conscients tous deux d'être accompagnés par le Christ sur nos chemins imparfaits et de la valeur de notre relation, nous avons désiré quelques années plus tard nous remarier civilement ; ceci après avoir mis nos vies sous le regard de Dieu pendant un temps de prière un mois avant notre mariage.

J'ai connu un autre type d'accompagnement avec le groupe " Divorcés " du diocèse qui s'était constitué suite aux synodes des évêques en 2000. Dans ce groupe j'ai pu crier ma colère, ma souffrance de n'avoir pu être fidèle au sacrement, le sentiment d'exclusion causé par le rejet de mon ancienne communauté. La personne qui animait ce groupe ainsi que les membres participants étaient cette oreille attentive de l'Église qui ne jugeait pas et qui permettait de mettre nos maux en mots. Pendant ce temps de révolte et de grande colère, j'ai continué à communier. Comment survivre en n'ayant pas accès aux sacrements, sans pouvoir recevoir le corps du Christ ? Mon incompréhension était tellement grande que je me renseignais même sur les autres confessions chrétiennes !

Peu à peu, à travers ce chemin de révolte et les réflexions menées par le groupe s'est dégagée une spiritualité ancrée dans notre vie. Suite à notre expérience de souffrance due à une séparation, à un divorce et suite à notre sentiment d'exclusion de l'Église, nous étions convaincus que nous avions à trouver un chemin pour vivre de l'amour de Dieu. La recherche de ce chemin nous a paru vitale. Ce chemin s'est fait pour moi petit à petit, au rythme de nos rencontres, des temps de retraite, des temps de prière plutôt clairsemés. Jamais je ne me suis sentie abandonnée de Dieu. Dieu faisait patiemment son chemin dans tout ce chaos de nos vies, me pacifiant petit à petit : un chemin qui s'est développé avec mon intégration dans une paroisse du diocèse voisin, le diocèse de Saint-Denis.

Je retrouve aujourd'hui ce chemin dans *Amoris lætitia* et aussi avec la loi de gradualité. Quel bonheur de voir que l'intuition de notre petit groupe est aussi le langage de l'Église !

## ↳ Intégrer

Intégrer commence déjà par permettre de se sentir accueilli tel qu'on est, là où on en est, avec ses cris, ses souffrances et ses colères. J'ai été accueillie par un prêtre du diocèse voisin ; cet accueil a été essentiel pour moi : il a pansé mes blessures causées par le rejet des chrétiens de ma communauté face à ma décision de divorcer. Non seulement, j'ai été accueillie mais aussi mise en responsabilité au sein de l'équipe du catéchuménat.

L'accueil de ce prêtre, associé à celui du diocèse ayant mis à disposition un groupe pour accueillir les personnes en situation de divorce a changé complètement mon regard sur l'Église : je n'avais plus un regard qui jugeait mais un regard d'amour sur cette Église imparfaite, en chemin. Le fait d'avoir été ainsi intégrée m'a permis à mon tour d'intégrer que nous étions tous en chemin, qu'être reliée à cette Église, c'était être relié au Corps du Christ au-delà de nos pauvretés. Qui étais-je alors pour juger ceux qui m'avaient rejetée ? Ce chemin m'a permis de déposer mes colères, et ainsi reliée au Corps du Christ de panser mes blessures. J'avais rencontré dans ce prêtre, cette communauté, ce groupe du diocèse le regard bienveillant de l'Église. Il faut du temps, de la patience et tellement d'écoute pour se laisser accueillir... mais c'est par chacun de nous que l'Esprit passe et pacifie la personne blessée.

Ce nouveau regard sur l'Église m'a aidée à accepter de regarder de plus près ce à quoi Dieu m'appelait en vivant l'obéissance à l'Église. Pendant une retraite, j'ai pris la décision de ne plus vivre la communion eucharistique. Le Christ m'a embarquée dans un chemin de confiance et de foi que j'ai découvert au jour le jour. En acceptant de ne plus communier, je renonçais à un cœur à cœur avec le Christ qui me nourrissait depuis l'âge de mes sept ans ! Mes larmes peu à peu ont été remplacées par cet acte de foi : « Seigneur, toi qui peux guérir à distance le serviteur du centurion, viens aussi habiter mon cœur sans passer par l'hostie consacrée. » Certains parlent de communion de désir mais pour moi, c'était bien plus, par cet acte de foi, je vivais la présence eucharistique en temps réel. C'est au sein des groupes du diocèse que j'ai le plus partagé ce chemin que je faisais pour vivre l'eucharistie autrement, à partir de ce chemin d'abandon et de lâcher prise.

À travers mon expérience, je peux dire toute la richesse de ce verbe "intégrer". Intégrer une personne en situation de fragilité : c'est l'écouter, l'accueillir, la respecter, la mettre sur un chemin de pacification, c'est lui permettre d'être en Église, reliée au corps du Christ, lui donner de vivre les béatitudes en découvrant l'amour et la miséricorde de Dieu à travers les personnes rencontrées. Intégrer, c'est permettre au grain de blé que je suis, d'accepter ses morts, ses fragilités pour renaître et porter du fruit. Après avoir été moi-même pacifiée, revivifiée, ce fut mon tour de participer à cette mission dans la pastorale familiale auprès des séparés, divorcés, remariés et conjoints que mon évêque me confie depuis six ans.

## ↳ Discerner

Discerner dans ma vie la main de Dieu et chercher si j'agis en vérité avec ce que je suis... Intuitivement, dès l'adolescence j'ai toujours cru dans mon cœur profond que faire la vérité était intimement liée à ma relation avec Dieu. Les accompagnements personnels que j'ai eu la chance d'avoir, les temps de retraite et plus récemment la découverte de la spiritualité jésuite selon saint Ignace de Loyola m'ont encore plus orientée sur la relecture de ma vie sous le regard de Dieu. Suite à ces retraites, j'ai ressenti le besoin d'être accompagnée à nouveau dans ma vie spirituelle : Dieu a mis sur mon chemin le prêtre qui m'accompagne actuellement.

Il y a un an, à l'occasion de nos dix ans de mariage, mon mari et moi-même avons fait une relecture des effets de notre engagement sur notre vie et notre relation à Dieu. Cette relecture a donné lieu à un temps de prière et de témoignage en présence de nos familles et de nos amis.

Cette année, j'ai été complètement désorientée par mon ressenti vis-à-vis de ma mère. Des colères très anciennes, des peurs d'être engloutie et manipulée ont surgi face à sa récente dépendance physique réduisant sa mobilité. J'étais horrifiée de ce que je constatais, incapable de la toucher, moi qui étais infirmière, et je culpabilisais de ne pouvoir l'aimer. Cette situation me minait et j'avais beaucoup de mal à prier.

C'est alors que j'ai pensé à entreprendre un discernement avec le prêtre qui m'accompagne en vue de recevoir à nouveau le sacrement de l'eucharistie et bien sûr pour regarder si c'était la



volonté de Dieu. Avant d'entreprendre cette démarche, mon accompagnateur m'a engagé à relire les fruits reçus depuis que je ne recevais plus l'eucharistie. Étant en responsabilité au niveau du diocèse, j'ai aussi voulu informer mon évêque de cette démarche en lui relatant ce qui la motivait : il m'a fortement engagé à faire ce discernement.

La tentation était grande de me dire que j'y avais droit... Mais j'ai vite vu à quel point je m'éloignais du sens de l'eucharistie, rien qu'en revisitant ce que j'avais reçu en acceptant pendant 14 ans cette exigence de ne pas communier. J'ai reçu le plus beau des cadeaux, celui de pouvoir comprendre la première des béatitudes : « Heureux ceux qui ont une âme de pauvre car le royaume des cieux est à eux ». Cette grande fragilité vécue à travers le divorce puis en se laissant démunir même de l'eucharistie a fait grandir ma confiance en Dieu. Cet acte d'abandon et de grande confiance m'a fait comprendre toute la richesse de cette béatitude de la pauvreté. C'est cette même pauvreté qui m'a amenée sur le chemin du pardon, à reconnaître mes limites et ma part de responsabilité dans l'échec de mon mariage.

Or c'est cette pauvreté même, cette grande pauvreté ressentie face à ma mère qui me ramène sur ce chemin vers l'eucharistie ! Cette constatation a été le signe pour débiter ce discernement qui a duré plusieurs mois : un discernement en six points selon le plan suggéré par Mgr Thomas. Nous retrouvons les items nommés par le Pape François dans *Amoris lætitia* :

- 1) Relire les conditions de mon premier mariage ;
- 2) Évaluer les dommages causés par la séparation auprès du premier conjoint, des enfants, si une part de responsabilité reconnue a pu mener sur un chemin de pardon ;
- 3) Regarder l'attitude actuelle et non agressive vis-à-vis du premier conjoint et vis-à-vis de l'Église ;
- 4) Évaluer la durée et la qualité de mon second couple et 5) la qualité de vie spirituelle du couple ;
- 6) Recueillir les éléments d'ouverture et de dialogue avec d'autres chrétiens.

Lorsque sur ces six points pris ensemble, le jugement de conscience est largement positif, il devient signe que les époux remariés ne sont pas en état de rupture avec Dieu mais proches de la communion avec Lui. Ce discernement éclaire et promeut leur liberté de conscience mais ne change pas la situation canonique et officielle de l'Église.

Ces six points du discernement m'ont permis de revisiter comment Dieu avait pacifié ma vie, combien ma relation et ma confiance en Dieu avait grandi à travers mon couple actuel, mes enfants et toutes les personnes mises sur mon chemin. J'ai découvert que malgré notre divorce, nous avons pu transmettre à nos enfants respectifs à travers notre couple des valeurs tels que l'amour, la générosité et l'ouverture ; que mon premier conjoint avait refait sa vie et qu'un chemin de pardon avait pu être exprimé de ma part. C'est sans parler de ma mission actuelle : jamais, je n'aurais cru il y a 16 ans pouvoir servir Dieu dans l'Église auprès des plus petits de la pastorale familiale et recevoir autant de signes de la présence de l'Esprit à travers tous ces échanges ! Tout au long de ce discernement mon cœur s'est laissé toucher, a été inondé en action de grâces devant autant de cadeaux ! Dans mon cœur, un retournement s'est produit et mes rapports avec ma mère ont bougé ! Je peux la toucher et nos rapports sont plus faciles.

Suite à ce discernement avec mon accompagnateur, j'ai choisi en conscience de communier à nouveau ayant besoin de recevoir les forces de l'eucharistie pour accompagner ma mère. Ce discernement m'a remis devant ma très grande pauvreté face à la miséricorde de Dieu et cette prière « Je ne suis pas dire de te recevoir mais dis seulement une parole et je serai guérie » est encore plus chargée de sens. Depuis mes premières communions, je vis une grande sérénité et un profond désir de rencontre avec le Seigneur à chaque temps de prière.

Mon conjoint, a fait aussi de son côté le même discernement avec son accompagnateur. Il a fait les mêmes constats mais a désiré poursuivre une non-communion-prière et être ainsi en lien avec tous ceux qui ne communient pas. Il a choisi de vivre le sacrement de réconciliation qui l'a ouvert à la plénitude de l'amour de Dieu. J'ai été complètement déroutée par son choix et il m'a fallu plusieurs semaines pour accepter que son choix soit différent du mien. Accompagner Intégrer et Discerner : trois verbes qui ont été essentiels pour permettre à Dieu d'être présent dans ma vie à travers mes fragilités.

## II.2. Une personne divorcée vivant seule

Après 19 ans d'un mariage difficile dès le début, j'ai demandé la séparation à mon mari en 1996 et le divorce a été prononcé en 2002. Nous avons deux enfants adoptés, âgés respectivement de 18 et 14 ans au moment de la séparation.

Il m'est demandé de vous parler de mon discernement, de vous dire comment j'ai essayé de vivre mes choix, qu'est-ce qui m'a aidée à me reconstruire, comment l'Église ou d'autres m'ont aidée. Je vais donc vous présenter mon long cheminement.

### ↳ Une période de grande détresse humaine et spirituelle

Les deux ou trois premières années après ma séparation, j'étais beaucoup plus dans la survie que dans le souci de discernement. J'étais physiquement épuisée et moralement très déprimée. De plus, les enfants (qui m'avaient pourtant poussée à la séparation eux aussi) étaient très abîmés par l'attitude de rejet de nos deux familles que ni eux ni moi n'avions prévue : chez les bons chrétiens, on ne divorce pas. Nous étions donc complètement abandonnés par nos familles. Mes enfants ont revécu l'abandon de leur naissance et sont devenus très déprimés. Bref, le tableau était désastreux et je tentais tout ce que je pouvais pour que les enfants et moi restions tant bien que mal accrochés à la vie.

Je vivais aussi, sur le plan spirituel, une énorme colère vis-à-vis de l'Église. Pendant 19 ans, quand j'avais tenté d'expliquer mes difficultés conjugales, les prêtres rencontrés n'avaient pas cherché à savoir le fond des problèmes. Ils m'avaient tous rappelé qu'un chrétien marié devait rester ancré sur les grâces de son sacrement de mariage et que le Seigneur allait nous aider. Puis tout à coup, parce que j'étais au bout du rouleau, d'autres prêtres, qui ne me connaissaient guère mais qui ont sans doute fait davantage attention à mon état de délabrement moral, me disaient maintenant que mon sacrement de mariage pouvait être reconnu nul. Je m'accrochais donc depuis 19 ans avec et par l'Église à un sacrement que maintenant l'Église reconnaissait nul ! On aurait pu me le dire plus tôt ! J'étais furieuse et je me sentais trompée, trahie par l'Église. À cette époque, je ne supportais plus d'écouter un prêtre. J'étais à vif.

Heureusement, ma foi en l'amour de Dieu ne m'avait pas quittée, et j'hurlais souvent vers le Seigneur. Je n'avais jamais voulu faire souffrir mon mari et mes enfants. Je n'avais pas adopté mes enfants pour qu'ils soient dans un foyer éclaté, je n'avais jamais voulu être un jour divorcée. Et voilà que je vivais tout le contraire de ce que j'avais souhaité pour mon mari, pour mes enfants et pour moi. Alors je ne cessais de crier vers le Seigneur : « Aide-moi, donne du sens à tout cela, là où moi je n'en vois plus ! »

Pendant cette période, j'ai tout de même vu poindre quelques lueurs pour m'éclairer un peu dans mes ténèbres. Je les ai reçues de ceux qu'on nomme les mouvements charismatiques.

J'avais eu l'occasion de lire le livre *Ce combat n'est pas le tien, mais le mien* où l'auteur, Paulette Boudet, en proie aussi à de grosses difficultés conjugales, avait vu peu à peu sa vie transformée après avoir reçu ce que les charismatiques appellent l'effusion de l'Esprit. Très impressionnée par ce témoignage, je fermai ce livre en disant au Seigneur : moi aussi, j'aimerais bien vivre l'effusion de l'Esprit, mais comment faire ? Où ? Car à l'époque, je ne connaissais rien aux mouvements charismatiques.

Le hasard, mais je sais bien que ce n'est pas le hasard, a permis que quelques mois après, je tombe sur un flyer annonçant une session Cana-Espérance organisée par la Communauté du Chemin Neuf pour les personnes séparées ou divorcées en juillet suivant (1997). Faute d'autre programme pour mes vacances, j'ai décidé de m'y inscrire. Je précise qu'en m'inscrivant, je n'avais pas du tout compris que le Chemin Neuf était une communauté charismatique.

Cette session m'a permis de dire toutes mes souffrances, l'impression que j'avais d'être complètement perdue puisque tous mes repères humains et spirituels avaient explosé. J'ai surtout découvert une Église qui m'accueillait telle que j'étais, avec mes souffrances, avec mes cris, et qui ne me jugeait pas. Au contraire, les animateurs faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour nous entourer de leur attention, je dirais presque de leur affection. Moi qui en manquais tant depuis des années, que c'était bon à vivre !

Vers la fin de la session, les animateurs nous ont parlé de l'effusion de l'Esprit et ont proposé à ceux qui le souhaitaient un discernement pour décider s'ils étaient prêts ou non à la vivre le dernier soir de la session. Ayant expliqué aux responsables mon parcours et le sens que je voulais donner à ma démarche si je pouvais vivre cette effusion de l'Esprit, je fus acceptée. Ainsi, le Seigneur m'apportait sur un plateau cette effusion de l'Esprit que j'avais désirée après ma lecture.

Cette cérémonie, le 25 juillet 1997, n'a donné lieu sur le moment à aucun changement spectaculaire en moi. Par contre, de façon progressive, j'ai éprouvé le besoin de plus en plus grand de prier, d'abord seule dans ma chambre, puis j'ai rejoint chaque semaine un groupe de prière animé par la Communauté de l'Emmanuel.

Grâce à ce groupe de prière, j'ai découvert peu à peu les bienfaits de la louange. En nous tournant vers Dieu, la louange nous décentre de nos problèmes quotidiens et de nos grosses souffrances. J'ai appris aussi à remercier Dieu pour tout un tas de petites choses que je ne voyais pas, écrasée par mes gros soucis. À travers ces temps de louange, j'apprenais peu à peu que, si j'avais certes de grosses difficultés, j'avais aussi d'autres occasions de me réjouir plus ou moins fortement.

### ➔ 31 mai 1998 : un immense cadeau à Rome

Au printemps 1998, le pape Jean-Paul II invitait les communautés charismatiques à Rome pour la Pentecôte afin, tous ensemble, de prier l'Esprit Saint d'aider l'Église dans sa mission. Les animateurs du groupe de prière nous invitèrent à y participer et je m'inscrivis.

Ce week-end fut très beau dans tous ses aspects : partages, prières ensemble, beautés de Rome. Mais le plus beau moment pour moi fut la veillée de prière, organisée à Saint Paul-hors-les-murs, le soir de la Pentecôte, le 31 mai 1998.

Pendant cette veillée, pendant que je chantais avec tous, j'ai tout à coup eu l'impression qu'un gros sac lourd tombait de mes épaules, puis j'ai été inondée à la fois d'une paix et d'un amour immense et j'ai ressenti une joie profonde et très intense. Les mots sont très faibles et bien impuissants à traduire la force que j'ai ressentie ce soir-là et qui m'habite encore aujourd'hui. J'aurais bien du mal à raconter la suite du séjour tant j'étais habitée par ce cadeau immense : moi, si mal dans ma situation de séparée un jour divorcée malgré la loi de l'Église, j'avais éprouvé prodigieusement combien le Christ m'aimait, car j'avais su sans l'ombre d'un doute, intérieurement et immédiatement, que c'était Lui qui m'envoyait son amour.

Dès ce jour-là, j'ai su que ce cadeau n'était pas pour moi seule. J'étais allée prier avec Jean-Paul II notamment pour que l'Église ait une autre attitude envers les divorcés et les divorcés remariés. J'ai immédiatement su que ce cadeau était pour tous les divorcés, que le Christ aime les divorcés, et qu'Il veut leur dire son Amour.

Les semaines, puis les mois et les années qui ont suivi cet immense cadeau reçu à Rome, je n'ai cessé de m'interroger : « Pourquoi un tel cadeau ? Pourquoi pour moi ? Qu'attendait le Christ de moi ? »

Malgré cet immense cadeau, les mois suivants, j'étais encore bien empêtrée dans mes problèmes personnels et familiaux. J'étais si atrocement seule à les affronter que j'ai fini par sombrer dans la dépression ; et je ne cessais de dire au Seigneur : « Je suis bien trop mal pour que tu aies besoin de moi, je ne suis qu'une loque. Tout ce que je peux être, c'est un tout petit bout du bois de ta croix. Je t'offre toutes mes souffrances pour être avec toi sur ta croix. C'est tout ce que je peux pour le moment, être avec toi sur ta croix. »

### → **En 2000 : une prise de conscience, grâce à Bethasda**

Un jour, à la radio, j'entends Simone Pacot présenter son association Bethasda, et le but des sessions d'évangélisation des profondeurs qu'elle anime. Je me sens immédiatement conquise : c'est pour moi.

Cette session a été le vrai début de ma résurrection. L'enseignement de Simone Pacot, les partages en petits groupes et l'accompagnement personnalisé que je vis à côté de la session, m'aident à prendre conscience de l'emprise que l'Église a eue sur moi, ou plutôt de l'emprise que j'ai permis à l'Église d'avoir sur moi. Mes parents et l'Église m'avaient appris que le mariage était indissoluble, qu'on était marié pour le meilleur et pour le pire. Je n'avais pas su avoir de liberté intérieure ni de capacité de jugement personnel pour prendre du recul et des décisions face à ce que j'avais vécu.

L'accompagnatrice de Bethasda m'a aidée à comprendre que ce n'était pas en continuant à ressasser indéfiniment toutes les souffrances de mon enfance et de mon mariage, que l'allais remonter la pente, ni aider mes enfants à en faire autant. Grâce à elle, un jour, j'ai réussi à décider de quitter mon victimisme, et j'ai entrepris de me mettre enfin en marche vers la vie.

J'ai pris aussi de plus en plus conscience de ce que Simone Pacot appelle nos « fausses routes ». Ce sont les comportements, les réactions que l'on met inconsciemment en place, le plus souvent enfant ou jeune, pour se protéger des souffrances que l'on ressent, mais qu'on est trop jeune pour gérer autrement.

Simone m'a également aidée à comprendre qu'il ne suffit pas de prier pour que nos problèmes s'arrangent. J'étais bien obligée de constater que mes prières pendant nos 19 ans de mariage pour sauver notre foyer, n'avaient hélas rien résolu. J'ai entendu l'affirmation de Simone : « Si Dieu est Amour, il nous demande aussi de collaborer avec lui et de ne pas attendre sans rien faire, en faisant l'économie d'un chemin de vérité. » J'ai fait mienne l'invitation de Simone « à vivre une juste collaboration avec l'Esprit, à être partie prenante de l'œuvre de salut du Christ en moi ».

### → **Je deviens vraiment actrice de ma reconstruction**

Toutes les prises de conscience commencées avec Bethasda me conduisent à décider de prendre ma vie en main, et d'abord de comprendre mon histoire et son impact sur mon présent. Je commence donc une psychothérapie.

Celle-ci fait venir peu à peu à ma conscience mes souffrances d'enfant : j'ai ressenti un énorme manque d'amour de ma mère et un tout aussi énorme manque d'attention de mon père. C'est la première fois, à plus de 50 ans, trois ans après ma séparation, que je m'autorise à en prendre conscience et à reconnaître combien j'avais été blessée par cette enfance.

Puis j'ai peu à peu osé aborder le domaine où ma mère a fait les plus gros dégâts en moi : celui de la sexualité. Elle le vivait très mal elle-même, ne cessait de critiquer rageusement la sexualité masculine, et me répétait très souvent combien il fallait se méfier des hommes. En même temps, elle nous montrait de façon indirecte mais bien réelle hélas, qu'elle subissait beaucoup plus qu'elle n'aimait, sa relation à notre père.

Ma psychothérapie m'a permis de comprendre que mon inconscient avait été complètement imprimé des paroles et de l'attitude répétée de ma mère sur sa propre sexualité et de son regard si négatif sur les hommes.

En grandissant, je m'étais heureusement normalement développée et j'avais été sincèrement attirée par deux ou trois camarades avant de tomber réellement amoureuse de mon mari. Mais mon inconscient avait été le plus fort : parmi tous les jeunes gens que j'avais rencontrés, mon

inconscient avait choisi de me faire aimer justement celui qui avait bien peu de désirs sexuels. J'avais donc construit ma vie sur plein de ressentis complètement inconscients, mais qui ont totalement dirigé le choix de mon mari et conduit notre couple à l'échec.

Il a fallu ensuite nettoyer toutes les plaies qui étaient en moi, et qui s'étaient rouvertes à travers ce travail de conscientisation.

En plus de la thérapie, j'ai choisi d'entreprendre diverses formations ou de suivre des sessions qui m'ont beaucoup aidée à nettoyer ces plaies.

Je citerai en particulier la session « Se délier des entraves du passé » animée par Maguy Mechinaud. Pendant une semaine, tous ancrés dans l'amour du Seigneur, Maguy nous a aidés à prendre conscience de ce qui nous avait blessés et à nous autoriser à le reconnaître. Elle nous a aussi aidés à nous permettre d'exprimer, d'extérioriser les sentiments que nous avions refoulés lors de cette blessure. Pour ma part, Maguy m'a aidée à sortir notamment toute la colère que j'avais accumulée en moi depuis des dizaines d'années. J'ai été sidérée de découvrir toute cette colère en moi. Mais m'autoriser à l'exprimer enfin fut prodigieusement libérateur ! Cela rejoint ce que Simone Pacot exprime quand elle parle de la nécessité de retraverser les émotions. Il faut autoriser les émotions à se vivre pour pouvoir les laisser nous quitter et ne plus nous vampiriser.

C'est à partir de cette session que j'ai pu faire la part des choses : certes Maman m'a fait beaucoup de mal, mais elle n'a jamais voulu me faire tout ce mal. Cette session m'a aussi permis de prendre conscience de toutes les bonnes choses que m'avaient tout de même donné mes parents, Maman en particulier : une éducation solide, des valeurs d'honnêteté, une capacité à gérer ma vie dans beaucoup de domaines et aussi la foi qu'elle avait su me transmettre. Peu à peu, j'ai pu retrouver une façon plus équilibrée de penser à Maman. Aussi, aujourd'hui, j'ai l'immense cadeau de penser à elle avec affection, paisiblement.

Tout ce chemin s'est fait aussi à travers des week-ends, des lectures, des conférences (par exemple du Père Pascal Ide qui anime souvent des sessions et donne des conférences sur la connaissance de soi), des formations aussi que je ne peux que vous énumérer : estime de soi, système familial intérieur, communication non violente. Toutes m'aidaient à marcher dans la même direction : prendre conscience de mes blocages intérieurs les uns derrière les autres, les accueillir sans jugement, identifier comment ils s'étaient formés en moi, comprendre que les comportements qu'ils avaient induits en moi n'étaient plus adaptés à ma vie et à mes capacités d'adulte. Ce travail de conscientisation amène quasi automatiquement à changer ses comportements, à se débarrasser d'émotions autrefois paralysantes.

Faire tout ce chemin de vérité m'a complètement reconstruite. J'explique parfois que si je compare mon présent à mon passé, je me sens aussi transformée que le papillon qui pense à la chenille qu'il a été. Moi aussi, pendant mon enfance, ma jeunesse et mon mariage, je me traînais dans ma vie tant bien que mal, je faisais des cauchemars, j'étais en mauvaise santé, j'étais en état de survie. Aujourd'hui, je suis en pleine forme, j'ai plein d'envies et de joie en moi et je trouve la vie passionnante ! De plus, mon propre cheminement de reconstruction a peu à peu conduit mes enfants à ressusciter eux aussi. Ils vont très bien tous les deux aujourd'hui.

Pour tout ce chemin de vie où tu m'as si bien accompagnée, Merci Seigneur !

### III. L'homélie (2<sup>e</sup> dimanche de l'avent – Année A)

Les textes proposés par la liturgie sont : *Is* 11, 1-10 ; *Rm* 15, 4-9 et *Mt* 3, 1-12.

« Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche. »

Nous sommes dans l'attente. Oui ce temps de l'Avent qui nous conduit vers Noël est un temps pour se préparer à la venue de notre Seigneur dans notre vie, un temps de conversion ! « Convertissez-vous car le royaume des Cieux est proche. »

Dans le langage courant, se convertir, c'est changer de religion. Ici dans le langage de l'Évangile, se convertir, c'est changer sa vie, changer son cœur, changer son regard pour revenir à Dieu, s'ajuster à lui et suivre Jésus Christ de plus près et devenir son disciple.

Et l'on n'a jamais fini de changer pour essayer de mieux ressembler à Jésus. Dieu nous appelle sans cesse à nous convertir, pour mieux lui ressembler. La conversion n'est pas réservée qu'à certains ! Nous sommes tous appelés à nous convertir car nous sommes tous pécheurs.

Dans son exhortation, *La joie de l'amour*, le pape François nous invite à changer notre regard sur les familles, et à dépasser les catégories « dit de régulier et d'irrégulier », comme s'il y avait de façon simpliste d'un côté le mariage, les familles qui fonctionnent, qui sont bien et les autres qui ne le sont pas. Cela concerne tout le monde. Nous sommes tous en chemin, nous sommes tous pécheurs, nous sommes tous des mendiants de la grâce et nous avons tous besoin de la miséricorde.

Oui, personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu. Le pape François nous le redit avec force « Personne ne peut être condamné pour toujours parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile » (*AL* 297).

Et par conséquent « la route de l'Église est celle de ne condamner personne éternellement » mais « de répandre la miséricorde de Dieu sur toutes les personnes qui la demandent d'un cœur sincère » (*AL* 296) nous dit le pape François.

Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

Sur ce chemin de conversion, qui implique un discernement personnel, ecclésial et pastoral, Dieu ne nous laisse pas seuls. Il suscite et envoie des prophètes, des pasteurs, des accompagnateurs comme Jean Baptiste pour préparer les chemins du Seigneur dans notre vie, aplanir les montagnes et rendre droits les sentiers de nos cœurs.

Pour grandir sur ce chemin de conversion et de croissance que nous propose le Christ, nous avons besoin de tiers qui nous accompagnent (des prêtres, des diacres ou des laïcs en responsabilité).

Et puisque le texte de ce dimanche nous parle de Jean le baptiste, je voudrais vous partager comment pour moi, Jean le baptiste est une très belle figure d'accompagnateur et peut nous inspirer dans notre manière d'accompagner les personnes séparées, divorcées ou divorcées-remariées.

Jean-Baptiste appelle chacun de nous à la conversion et à recevoir l'Esprit de Dieu. Aujourd'hui, pour accompagner ces chemins de conversion, de discernement et de croissance, le pape François nous appelle à nous initier à cet « art de l'accompagnement » pour que « tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. *Ex 3, 5*) » (*EG 169*).

Oui, chaque personne est unique aux yeux de Dieu, toute personne est une histoire sacrée. Nous sommes devant une terre sacrée et « Il nous faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations ; il est également nécessaire d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition » (*AL 79 et 296*).

Il s'agit de « rendre présent le parfum de la présence proche de Jésus et son regard personnel » et aimant. Pour cela il faut accepter de nous décentrer de nous-mêmes, de nous laisser guider par Celui qui vient à nous et nous mettre ensemble sous le regard de Dieu et à l'écoute de l'Esprit Saint.

L'accompagnateur est celui qui s'efface pour montrer un autre. Être accompagnateur, à la manière de Jean-Baptiste, c'est préparer le chemin du Seigneur et rendre témoignage à la lumière. C'est renvoyer vers celui qui est « le chemin, la vérité et la vie ».

Accompagnateurs, nous ne sommes pas à notre compte, nous sommes envoyés par l'Église pour être au service de la rencontre avec le Christ. Mais nous le savons, dans un accompagnement, il y a toujours un risque de prendre trop de place, de parler plus que d'écouter, voire même de vouloir imposer nos vues.

Dans un accompagnement, comme le dit le pape François, ça « nous coûte aussi de laisser de la place à la conscience des fidèles ». Or « nous sommes appelés à former les consciences mais non à prétendre nous substituer à elles » (*AL 37*).

Jean-Baptiste nous apprend à ne pas prendre la place du Christ, ni à nous prendre pour le Messie. L'humilité de Jean-Baptiste est un repère pour nous, accompagnateurs. Être accompagnateur à la manière de Jean-Baptiste, c'est être au service d'un Autre avec un grand A, au service du Christ qui me précède et qui vient après moi. Avec Jean-Baptiste, il faut que j'apprenne à m'effacer pour que le Christ grandisse en l'autre.

En me rappelant sans cesse, comme Jean-Baptiste, « que je ne suis pas digne de lui retirer ses sandales », que tout ce que je fais dans l'accompagnement, ce n'est que préparer le chemin de celui qui vient baptiser dans l'Esprit et le Feu.

Enfin pour accompagner, il nous faut nous-mêmes être accompagnés, se laisser rejoindre par le Christ, se laisser former par sa Parole et prier, prier sans cesse pour demander au Seigneur de nous donner l'Esprit de sagesse et de discernement, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de connaissance et de crainte du Seigneur. Et que la justice soit la ceinture de nos hanches et la fidélité, la ceinture de nos reins. Amen.

*Jean Delarue.*

## Conclusion

Un des buts de cette session était de chercher des propositions concrètes et des pistes nouvelles à explorer et à mettre en œuvre. Le soin que nous avons mis à bien comprendre et à réceptionner *Amoris lætitia* a empiété sur cet objectif. Cependant, les ateliers du dimanche ont été orientés dans ce sens et voici les éléments marquants et convergents qui en ont été remontés.

- *Amoris lætitia* (tous les chapitres) nous apparaît comme le guide incontournable pour apprendre à accompagner, discerner et intégrer la fragilité. Il nous revient d'en promouvoir dans nos lieux de vie la lecture, la réception et la bonne compréhension.

- Pour y parvenir, nous devons nous rappeler les **3 piliers** qui sous-tendent l'exhortation du pape François : la Parole, la réalité de vie, l'enseignement de l'Église.

- Nous avons insisté sur la priorité à donner à la **dimension spirituelle** de l'accompagnement dont nous avons compris qu'il est riche dans ses trois dimensions possibles : individuelle, en couple ou en groupe.

- Nous avons précisé que l'accompagnement devait envisager **toutes les situations** : personnes séparées après un mariage ou toute autre forme de vie commune, divorcées, séparées ou divorcées ayant engagé une nouvelle union.

- Dans la rencontre de ces personnes, nous nous défendons d'établir de nouvelles catégories ou classifications. Nous nous appuyons sur la parole de Jésus : « **Que veux-tu que je fasse pour toi ?** »

- Impliquer les **communautés chrétiennes** dans toutes les initiatives qui sont prises, contribuer à y faire vivre un état de conversion pour le service des plus fragiles.

- Il nous reste à inventer comment **célébrer** le discernement et l'intégration. La préparation des temps de prière demandés pour une nouvelle union civile est occasion de recherche en vérité et invite à la créativité.

- La compétence réclamée dans l'accompagnement exige **formation** et aussi **supervision**.

- Priorité à l'accompagnement des **enfants** pendant le divorce, dans leur nouvelle situation familiale et dans les temps forts vécus pour prier lors d'une nouvelle union.

- Améliorer notre **communication** pour rejoindre un public plus jeune et parfois éloigné de nos institutions.

- Concerner **l'évêque de notre diocèse** en lui faisant remonter nos réflexions et nos initiatives.

**Le réseau SÉDiRe de la Mission de France** est bien dans la mission qui est confiée à celle-ci d'être un diocèse au service des diocèses. Avec nos partenaires, nous poursuivons donc notre tâche dans cet esprit et sommes disponibles à recevoir toutes vos suggestions et initiatives locales qui peuvent concourir à redonner vie à toute personne marquée par une rupture de couple et à lui faire rencontrer l'Amour « immérité, inconditionnel et gratuit de Dieu » pour chacun de nous.

Pour permettre plus d'efficacité et de facilité à nos échanges et offrir un accès à d'autres initiatives ou recherches, nous allons mettre en œuvre prochainement un site Internet dont vous serez informés.

Nous avons expérimenté au cours de cette session la complémentarité des interventions entre le théologien (Alain Thomasset) et le pasteur (Guy de Lachaux). Il nous paraît indispensable de continuer à nous inscrire dans ce dialogue pour nous enrichir mutuellement de nos points de vue différents.

Nous avons conscience que le pape François éclaire la donne en invitant l'Église à être miséricordieuse. La difficulté réside dans l'articulation entre le « discernement personnel » et le « discernement pastoral » : cet ajustement ne peut se faire que dans une démarche synodale, c'est-à-dire au sens étymologique en « faisant route ensemble » et en « franchissant un seuil ». La réception d'*Amoris lætitia* est, sans nul doute, le chemin à prendre pour y répondre. Il nous revient



d'en faciliter l'initiative dans nos lieux de vie. Guy de Lachaux, dont vous avez apprécié la présentation à Orsay, se déclare disponible pour ce travail à l'attention de vos groupes ou services dans les diocèses : [gdelachaux@orange.fr](mailto:gdelachaux@orange.fr).

**Le réseau SÉDiRe de la Mission de France** souhaite étoffer son effectif et enrichir ses points de vue par de nouveaux membres. Vous qui avez participé à nos recherches, vous êtes bien placés pour répondre à cette invitation. Notre petit groupe est composé de pasteurs, de théologiens, d'accompagnateurs, de membres personnellement concernés par ces situations de rupture familiale. La fréquence de ses rencontres est trimestrielle. Il n'y a pas de profil type pour y participer et nous serions heureux de l'élargir à toute personne désireuse d'apporter sa contribution à ce service de l'Église. Un accueil attentif sera fait aux jeunes générations.

Contact : Guy POINT : 06 72 62 54 08 [pointgch@gmail.com](mailto:pointgch@gmail.com).

Guy Point.

## Bibliographie succincte

FRANÇOIS (Pape),

*La joie de l'amour. Exhortation apostolique postsynodale Amoris lætitia*, 2016.

SERVICE NATIONAL FAMILLE ET SOCIÉTÉ (CEF) et CENTRE SEVRES (Faculté de théologie),

*La joie de l'amour*, éd. annotée avec guide de lecture et témoignages, Lessius/Fidélité, 2016.

SCHÖNBORN Christoph,

*Entretien sur Amoris lætitia avec Antonio Spadaro*, Parole et Silence, 2016.

THOMASSET Alain, « Les conversions d'Amoris Lætitia », *Études*, avril 2017, p. 65-77.

### Réception d'Amoris lætitia :

- L'interprétation du chapitre 8 d'Amoris lætitia par les évêques de la région de Buenos Aires (5 septembre 2016).
- L'interprétation du chapitre 8 d'Amoris lætitia par les évêques de Malte (8 janvier 2017).
- À la lumière d'Amoris lætitia, la conférence épiscopale allemande renouvelle la pastorale de la famille et du mariage (23 janvier 2017).

